

DIRECTION GENERALE

Réf. : SG/ADH/MP
8-06-22
Tél : 01 30 98 55 49

Mantes-la-Ville, le 8 juin 2022

Je vous informe qu'un Conseil Municipal aura lieu le :

Mardi 14 juin 2022, à 19 heures, à l'Hôtel de Ville

L'ordre du jour est le suivant :

- I) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 12 avril 2022
- II) Délibérations
 - 1. Convention de servitude pour une intervention GRTgaz
 - 2. Dénomination de la voie nouvelle à Mantès U
 - 3. Cession de la parcelle communale AH42
 - 4. Bilan des cessions/acquisitions 2021
 - 5. Création d'un périmètre d'étude sur le secteur sud de l'autoroute A13
 - 6. Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et désignation des membres
 - 7. Adaptation des effectifs – création de postes
 - 8. Inscription de la commune aux Travaux d'Intérêt Général (TIG)
 - 9. Création de postes pour la fonction d'animateurs dans les accueils de loisirs ou les CVS
 - 10. Convention de partenariat dans le cadre des séjours « Vacances apprenantes »
 - 11. Fixation du tarif de la sortie des seniors de l'été au musée de la Batellerie
 - 12. Règlement intérieur du Service « Minibus »
 - 13. Fixation du tarif du spectacle théâtral pour la Quinzaine Bleue 2022
 - 14. Fixation du tarif de la sortie de la Quinzaine Bleue 2022
 - 15. Fixation du tarif du thé dansant pour la Quinzaine Bleue 2022
 - 16. Fixation du tarif de l'activité pêche pour la Quinzaine Bleue 2022
 - 17. Convention Click Commerçant & Banque des Territoires – ajustement de la subvention
 - 18. Dérogation temps scolaire – maintien de la semaine de 4 jours
- III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Monsieur, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Sami DAMERGY

